



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-49170>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-49170**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université d'aix marseille

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Vérifications périodiques des installations techniques d'Aix-Marseille Université en 2 lots (relance)

Description : Le présent marché a pour objet les vérifications périodiques des installations techniques de tous les sites d'Aix-Marseille Université (AMU). Les bâtiments concernés sont des ERP, IGH et des ERT. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (pour tous les lots) en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. La consultation fait l'objet de 2 lots. Un seul lot pourra être attribué à un même candidat. La limitation du nombre de lots susceptibles d'être attribués à un même candidat permet d'assurer une continuité des vérifications sur un parc AMU très important, qui porte sur une grande zone géographique.

Identifiant de la procédure : 1373b982-4f18-4c48-b4ff-a502f9ac60dc

Identifiant interne : AMU57-2024

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : -Information sur la rubrique I.3 concernant la communication des documents du marché: Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse internet du profil d'acheteur mentionnée ci-dessus. Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur le profil acheteur (Place) anonymement ou après identification. Il est précisé que les sociétés qui téléchargent anonymement le dossier de consultation (où indique une adresse courriel erronée), ne pourront être informées des éventuels éléments complémentaires au cours de la procédure (communication des réponses de l'administration suite aux questions, report de délai, questions diverses, ...). De la même manière, la société qui s'identifie sur PLACE lors du dépôt de sa candidature (phase candidature) et du dépôt de son offre (phase offre) doit donner une adresse courriel valide et permettant de façon certaine les échanges électroniques avec l'administration pendant la phase candidature (demande de complément ou précision sur la candidature, rejets candidatures...) ou la phase offre en fin de procédure (demande de précision sur l'offre, rejets offres, demande à la société attributaire...). En cas de difficultés, il est possible de contacter le support 'Clients' au 01.76.64.74.07 (pour cela la société devra préalablement créer un ticket sur Place) ou bien grâce au lien 'Assistance' de l'onglet 'Aide' de la plateforme : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAide> De plus, afin d'être informé des échanges, le candidat doit vérifier que l'adresse des échanges avec le profil d'acheteur, 'nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr', est accessible ou mise sur la liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans l'entreprise et s'assurer que les courriels provenant de cette plateforme/profil acheteur ne sont pas classés dans la rubrique 'Spam' de sa messagerie électronique. Le courriel du référent concernant ce marché est : nathalie.agius@univ-amu.fr - information sur la rubrique I.3 concernant la communication des informations complémentaires: Les candidats peuvent poser des questions administratives ou techniques relatives au DCE concernant le présent marché. En cas de questions, celles-ci seront posées OBLIGATOIREMENT sur la plate-forme des achats de l'état - place à l'adresse du profil d'acheteur. Pour plus d'information se reporter à l'article 3 du Règlement de la Consultation (Rc). - information sur la rubrique I.3 concernant l'envoi des offres/demandes de participations (envoi des candidatures) : Le candidat remet sa proposition OBLIGATOIREMENT par voie électronique, conformément aux indications de l'article 9.1 du RC. - En complément de l'article li.2.7 : A titre d'information, la notification des accords-cadres est prévue en septembre 2024 (information non contractuelle). Pour plus de détails se reporter à l'article 4 du RC. - la société doit produire un dossier complet comprenant les pièces mentionnées dans le RC (article 8 du Rc). -La visite du site est facultative conformément à l'article 7 du règlement de consultation. -Limitation du nombre de lots susceptibles d'être attribués à un même opérateur économique, se reporter à l'article 8.3 du RC.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Vérifications périodiques des installations techniques d'Aix-Marseille Université (AMU)

Description : Lot 1 : Vérifications périodiques des installations techniques d'Aix-Marseille Université (AMU)

Identifiant interne : AMU57-2024

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

Options :

Description des options : - Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du lot concerné. - Ce marché peut faire l'objet de reconductions, comme indiqué à la rubrique ci-dessus.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : -L'accord-cadre ne comporte pas de seuil minimum mais comporte un seuil maximum : 150 000 euros HT/par an. Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année. -Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. -Valeur estimée : estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot (reconductions comprises).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : se reporter aux dispositions des articles 8.2 et 10 du règlement de consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : se reporter aux dispositions des articles 8.2 et 10 du règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2527796&orgAcronyme=f2h>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2527796&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/05/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 3 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 28/05/2024 à 09:00

Lieu : Aix-Marseille Université

Informations complémentaires : La date d'ouverture des plis est donnée à titre indicatif et l'ouverture n'est pas publique

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité approuvée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994).

Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section I « pouvoir adjudicateur ». * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Vérifications périodiques des installations techniques d'Aix-Marseille Université (AMU)

Description : Lot 2 : Vérifications périodiques des installations techniques d'Aix-Marseille Université (AMU)

Identifiant interne : AMU57-2024

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

Options :

Description des options : - Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du lot concerné. - Ce marché peut faire l'objet de reconductions, comme indiqué à la rubrique ci-dessus.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 220,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : -L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum mais comporte un seuil maximum : 150 000 euros HT/par an. Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année. -Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois

fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. -Valeur estimée : estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot (reconductions comprises).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se reporter à l'article 8.1 du règlement de consultation.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Se reporter à l'article 8.1 du règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Se reporter aux dispositions des articles 8.2 et 10 du règlement de consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Se reporter aux dispositions des articles 8.2 et 10 du règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2527796&orgAcronyme=f2h>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2527796&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/05/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 28/05/2024 à 09:00

Lieu : Aix-Marseille Université

Informations complémentaires : La date d'ouverture des plis est donnée à titre indicatif et l'ouverture n'est pas publique

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section I « pouvoir adjudicateur ». * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 171 300 056 00024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : <http://www.marseille.tribunal-administratif.fr/>

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : +33 491134813

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université d'aix marseille

Numéro d'enregistrement : 13001533200013

Adresse postale : 58 boulevard Charles Livon

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Pays : France

Adresse électronique : delphine.moya@univ-amu.fr

Téléphone : 0491396533

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4c54bc52-c591-4474-978b-94c938ed71b0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/04/2024 à 08:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2024